CINÉMA : à l'affiche cette semaine

Du samedi 12 au mardi 15 janvier

- **"Au bout des doigts" :** (1 h 45). *À **Saint-Flour**, samedi 21 h ; dimanche, lundi 20 h 30.*
- **"L'empereur de Paris" :** (2 heures). *À **Saint-Flour**, samedi 21 h ; dimanche 17 h.*
- **"Mia et le lion blanc" :** (1 h 38). *À **Saint-Flour**, samedi 18 h ; dimanche 17 h.*
- **"Une affaire de famille" :** (2 h 01). *À **Saint-Flour**, lundi 20 h 30 (VOSTFR).*
- **"RBG" :** (1 h 38). *À **Saint-Flour**, samedi 18 h ; dimanche 20 h 30.*
- **"Rémi sans famille" :** (1 h 48). *À **Chaudes-Aigues**, samedi 21 heures ; dimanche 16 heurres.*
- **"Pupille" :** (1 h 47). *À **Chaudes-Aigues**, lundi 20 h 30.*
- **"Spiderman New Generation" :** (1 h 57). *À **Murat**, dimanche 17 h.*
- **"Aquaman" :** (2 h 25). *À **Murat**, samedi 21 h.*
- **"Une affaire de famille" :** (2 h 01). *À **Murat**, dimanche 20 h 30 (VOST).*
- **Ouverture du festival départemental jours de danses.** *À **Murat**, mardi 20 h 30 (ciné rencontre).*

MASSIAC

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité se déroulera le vendredi 18 janvier à 18 heures, à la salle des animations (rue Jacques-Chaban-Delmas). Comme chaque année, toute la population est conviée à participer à ce moment au cours duquel Michel Destannes, maire, fera une analyse de la situation financière de la commune à la fin 2018 ; évoquera les réalisations de l'exercice 2018 ; et présentera les projets portés par la commune et l'intercommunalité pour 2019.
Cette manifestation sera également l'occasion, pour les élus et les habitants, de rencontrer et d'échanger avec les nouveaux arrivants. Le traditionnel verre de l'amitié clôturera la cérémonie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019

Le recensement de la population 2019 aura lieu dans la commune du jeudi 17 janvier au samedi 16 février. Quatre agents recenseurs tenus au secret professionnel et recrutés par la mairie de Massiac se présenteront au domicile des habitants munis de leur carte officielle. Il s'agit de : Hélène Rodier, Sylvie Seguy, Nadège Dominguès et Vanessa Magne. Ils leur remettront à cet effet leurs codes personnels pour se faire recenser en ligne sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr Pour ceux qui préfèrent le recensement version papier, les agents recenseurs remettront les questionnaires à remplir qu'ils viendront ensuite récupérer.

SAINT-FLOUR

NAISSANCES

- Le 19 décembre, d'Élina, au foyer de Julien Charrié et de Joanna Cuttaz, domiciliés aux Ternes.
- Le 20 décembre, d'Alexis, au foyer de Yannick Gemarin et d'Anne-Lise Barres, domiciliés à Soulages-Bonneval (Aveyron).
- Le 21 décembre, de Victoire, au foyer de Jacques Lebrat et de Sara Trauchessec, domiciliés à Mentières.
- Le 23 décembre, de Louis, au foyer de Maxime Navech et de Marion Faure, domiciliés à Chaudes-Aigues.
- Le 26 décembre, d'Antoine, au foyer de Jonathan Godard et de Marie-Laure Vandevelde, domiciliés à Saint-Flour. D'Owen, au foyer de Sylvain Bourg et de Virginie Penot, domiciliés à Blesle (Haute-Loire).
- Le 29 décembre, de Marie, au foyer de Pierre Tardieu et de Delphine Royer, domiciliés à Saint-Georges.
- Le 1er janvier 2019, de Maël, au foyer d'Éric Tournadre et de Mandy Giraldon, domiciliés à Brioude (Haute-Loire).
- Le 3 janvier, de Johan, au foyer de Fabien André et de Nelly Kühne, domiciliés à Saint-Flour.

DÈCES

- Le 20 décembre, d'Odette Valadier, veuve Bonnal, 87 ans, domiciliée à Ruynes-en-Margeride. De Gabriel Rouffiac, 92 ans, domicilié à Alleuze.
- Le 21 décembre, de Roger Gras, 89 ans, domicilié à Cussac. De Christiane Patre épouse Delorme, 79 ans, domiciliée à Ruynes-en-Margeride.
- Le 24 décembre, d'Albertine Sartre, veuve Raynal, 90 ans, domiciliée à Chaudes-Aigues.
- Le 25 décembre, de Louise Salles, veuve Boyer, 94 ans, domiciliée à Pierrefort.
- Le 26 décembre, de Georgette Boussuge, veuve Fournier, 79 ans, domiciliée à La Fage Saint-Julien (Lozère). De Julie Diani, veuve Cech, 93 ans, domiciliée à Massiac.
- Le 29 décembre, de Daniel Monteil, 70 ans, domicilié à Coren. De Ginette Nurit, épouse Fabre, 80 ans, domiciliée à Roffiac.
- Le 30 décembre, de Jean Rocher, 86 ans, domicilié à Saint-Flour. De Daniel Chauliaguet, 77 ans, domicilié à Neussargues en Pinatelle.
- Le 1er janvier 2019, d'Élise Sèverac, veuve Rouchet, 81 ans, domiciliée à Saint-Flour.
- Le 3 janvier, de René Sabatier, 87 ans, domicilié à Charmensac.
- Le 4 janvier, de Daniel Cartalade, 71 ans, domicilié à Saint-Flour.

CHAUDES AIGUES

La fermeture du centre thermoludique inquiète habitants et commerçants

Pour raisons de sécurité, le centre thermoludique a fermé en septembre deux mois avant la date prévue. Les Caldaguès demandent une réunion publique d'information.

Le centre thermoludique fermé mais jusqu'à quand ?

À l'origine de cette affaire, une inspection de la toiture révèle des malfaçons, une poutre fissurée. La direction prend donc la décision de mandater un cabinet d'experts et, par sécurité, décide de fermer le centre thermoludique en septembre, soit deux mois avant la date prévue. Depuis, un premier verdict donné le 21 novembre ne serait "pas favorable à une réouverture", a expliqué sur France 3 Jean-Marc Dolon, directeur général de Caleden. Depuis, un expert judiciaire pour définir les éventuelles responsabilités a été nommé et, avant ses conclusions, "il est impossible de procéder à des travaux" qui pourraient justement permettre de rouvrir.
"C'est un vrai problème de communication pour ce qui est le premier poumon économique de la cité", se désole Stéphane Chaudesaigues. Initiateur d'une pétition exigeant une réunion d'information sur l'étendue des travaux et un calendrier. Elle a déjà recueilli en ligne près de 170 signatures auxquelles il faut ajouter près de 300 signataires de la version papier.

Une pétition pour une réunion d'information

Car si l'activité thermale fonctionne, les rumeurs se font insistantes : "On entend dire que les expertises pourraient durer deux ans, souligne-t-il, et les commerçants, les loueurs, les saisonniers, la population s'inquiètent de l'impact sur l'activité économique. Tous les commerces sont touchés et la maison de la presse, place du marché, pourrait fermer, s'émeut-il. Et dire en plus que, pour alimenter Caleden, les Caldaguès ont accepté le sacrifice de se passer de leur eau dont ils profitaient, pour le chauffage notamment"...
Pour ces raisons, martèle-t-il, "notre priorité est d'obtenir un calendrier des travaux et une idée de leur étendue. J'ai en ce sens adressé plusieurs courriers : au président du conseil départemental du Cantal, Bruno Faure, au président de Saint-Flour communauté, Pierre Jarlier, au maire, René Molines, au président de Caleden, Didier Achalme, et à Jean-Marc Dolon. Une démarche qui vise à "faire en sorte que les acteurs locaux puissent s'organiser car il y a une vraie inquiétude sur l'avenir du village". Et Stéphane Chaudesaigues d'ajouter la contre-publicité pour la ville générée par "le manque d'information", une situation qui a fait que des touristes se sont trouvés face aux portes fermées du centre thermoludique : "Ils étaient furieux." Le centre thermoludique est pourtant d'une facture récente : moins de dix ans…

C. FOURNIER

PAULHAC

FERMETURE DE LA RD 34

Afin d'effectuer des travaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable dans le bourg de Paulhac, la circulation sur la route départementale n°34 dans la traverse du bourg côté Pradalanche est interdite à la circulation de tous les véhicules jusqu'au vendredi 15 février. L'ensemble des véhicules est dévié dans les deux sens par la RD 57 de la RD 34 à Alleuzet via Cussac ; la RD 16 d'Alleuzet à Courtines ; la RD 44 de Courtine à Paulhac.

NEUSSARGUES EN PINATELLE

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le maire et les membres du conseil municipal convient tous les habitants de la commune à la cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 12 janvier à 10 h 30 à la salle polyvalente de Neussargues.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DES AÎNÉS

Le club des Aînés "Au Soleil des deux vallées" tiendra son assemblée générale le jeudi 17 janvier à 14 heures à la salle polyvalente de Neussargues. Adhérents et non adhérents seront les bienvenus.

LA TRINITAT

LA RD 865 FERMÉE

Afin de procéder à des travaux d'abattage d'arbres, la circulation sur la route départementale n°865 sera interdite à tous les véhicules entre le carrefour avec la RD65 et Le Brusquet du lundi 21 janvier au vendredi 8 février pendant les heures du chantier du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30. L'ensemble du trafic sera dévié dans les deux sens de circulation par les RD921 et 65 via La Moulette.